



PARLONS HORAIRES



Suite à l'instauration unilatérale d'horaires pour les journalistes de la rédaction, le Snj-CGT (Pascale Justice, Joy Banerjee, André Garcia et Claude Gueneau) a été reçu le 6 mai par la direction de la rédaction (Philippe Panis, Frédéric Debains et Stéphane Desclaron)

Nous avons demandé à Philippe Panis de nous faire part de ses premières réflexions, 4 mois après la mise en place unilatérale des horaires à la rédaction

Frédéric Debains : « *Nous n'avons pas changé l'organisation du temps de travail, ce qui a changé, c'est la planification... les mots ont un sens* ».

Snj-CGT : « *Des fins de journées à 18 heures, des pauses repas de 2 heures, des semaines de 5 jours au lieu de 4... ce n'est pas un changement d'organisation ? Non, juste de la planification ?* »

Stéphane Desclaron : « *On a été contraint pour les problèmes informatiques de faire apparaître des horaires dans Omega. Ce n'est pas satisfaisant, mais pour les problèmes de dialogue entre Papyrus et Omega on a dû mettre des horaires. Ce n'était pas notre intention, mais ça ne change rien* ».

Philippe Panis : « *Pour l'instant on est dans une phase intermédiaire. Tant qu'on ne saura pas combien de journalistes prennent le forfait-jours, il est difficile d'imaginer l'organisation de la rédaction* ».

Snj-CGT : « *C'est pas très fair-play. Vous allez demander aux journalistes de choisir les yeux fermés. Vous nous demandez de choisir entre forfait-jours et décompte horaire, sans nous dire sur quelle base. Sans qu'on sache à quoi on s'expose. C'est pas correct !* »

Frédéric Debains : « *D'ici la fin du mois de mai, il va y avoir consultation des instances (CHSCT et CE) sur le forfait-jours. Ensuite, nous allons écrire aux journalistes pour leur proposer le forfait-jours...* »

Philippe Panis : « *On va envoyer les avenants en juin. Le temps que tout le monde rentre de vacances, ça nous amène à septembre pour la mise en place du forfait-jours* »

Snj-CGT : « *Mais depuis 4 mois, on a une nouvelle organisation qui pourrait la vie des journalistes. Des horaires qui ne sont jamais les mêmes, des heures sup au débotté, des coupures repas qui sont d'une heure un jour et de une heure et demie ou 2 heures un autre jour, on travaille sur 5 jours.... Ça va continuer comme ça jusqu'en septembre et même après ?* »

Philippe Panis : « *Je n'ai pas assez de recul pour me prononcer. Je pense qu'il n'y a pas beaucoup de changement et ce n'est pas utile d'analyser une situation qui n'est pas faite pour durer, on est toujours au décompte horaire, comme auparavant* »

Snj-CGT : « *Vous ne l'ignorez pas : Avant, on était fier d'appartenir à France 3, maintenant, pour beaucoup France Télé est devenue une « salle boîte ». Il y a beaucoup de salariés et de journalistes en souffrance. Des gens qui vivent très mal la désorganisation généralisée, la dégradation de leurs conditions de travail, les rapports hiérarchiques difficiles, sans parler du contenu des journaux...* »

Pas de réponse

Suite >>>

Snj-CGT : « Les horaires et les coupures, c'est totalement arbitraire. Est-ce qu'on ne peut pas limiter les pauses repas à une heure (et pas de coupure pour Soir3), organiser la semaine sur 4 jours et demi (demi-journée à laquelle on pourrait substituer ½ RTT), avoir une organisation qui corresponde aux besoins et aux horaires des éditions et qui nous permette de participer à la conférence critique... »

Philippe Panis : « Je note votre demande »

Stéphane Desclaron : « Pour la coupure repas Soir3, la pause de 30 mn n'est pas décomptée car inférieure à 45 mn. Elle est marquée, mais pas décomptée »

Snj-CGT : « Ce qu'on veut c'est que l'organisation du travail soit à la fois adaptée à notre travail et vivable pour le personnel.. Certains journalistes qui ont des enfants ont des problèmes de garde. Ils ne peuvent pas s'organiser avec des horaires qui varient. Ils ont besoin de savoir combien il leur reste de RTT, de récup pour s'organiser pendant les vacances scolaires, savoir s'ils peuvent les grouper »

Frédéric Debains : « En accord avec les chefs de service, il est possible de regrouper des RTT pour faire des semaines complètes. Je ne vois pas d'inconvénient ».... « Les jours fériés, on ne peut pas les cumuler, si on travaille un jour férié, on génère une récup à poser dans un certain délai »

Snj-CGT : « Avec nos heures supplémentaires, on nous a refusé de panacher : paiement en partie et compensation en récup. Pourquoi ? »

Frédéric Debains : « C'était ponctuel, pour des raisons informatiques, mais dans l'avenir, chaque mois, le collaborateur aura le choix : argent ou récup, avec le paiement par défaut »

Snj-CGT : « Et les heures de nuit, pour Soir 3 notamment. La majoration de 20 % est passée à 15 %. Pourquoi ? C'est mesquin. En plus, elle va être supprimée pour les journalistes au forfait-jours. Peut-on maintenir 20% comme avant ? Ça va être compliqué d'avoir des volontaires pour travailler à Soir 3. Pour certains ça représente 150 à 200 € par mois »

Frédéric Debains : « Je sais, c'est une question qui nous est posée, mais la réponse n'est pas de mon ressort »

Snj-CGT : « Et la pagaille dans la gestion des activités : solde des congés, RTT, récup et heures sup »

Stéphane Desclaron : « Il n'y a pas de pagaille. On a mis trois personnes de plus dans le service administratif pour rattraper le retard. Et puis il y a ceux qui n'ont pas rempli leurs feuilles. Dans les jours qui viennent vous allez avoir vos relevés.

Toutes les heures supplémentaires signées par le chef de service, seront intégralement payées. Je n'ai sucré aucune heure sup, mais notre but est de limiter au minimum les heures supplémentaires »

Snj-CGT : « Encore une fois, allez vous revoir l'organisation mise en place depuis le début de l'année pour la rendre plus supportable, revoir les temps de pause... apaiser un peu les inquiétudes ? »

Stéphane Desclaron : « On ne s'interdit rien. On peut aller jusqu'à 2 heures 30 de coupure

Philippe Panis : « Notre philosophie, c'est le forfait-jours. On considère que c'est le seul moyen pour bien exercer son métier. » « On respectera les choix, mais on fera en sorte que les journalistes qui ont choisi 39 heures travaillent 39 heures, sans heures supplémentaires ».

Paris, le 13 05 14